

N° 4 - janvier 2010

**Les formations sociales
à l'épreuve des territoires**

Rennes/GIRFAS Bretagne
7, 8 et 9 juillet 2010

**La lettre de la Biennale 2010
de l'UNAFORIS**

La préparation de la première Biennale 2010 de l'UNAFORIS s'organise ; les centres de formation des réseaux AFORTS et GNI se mobilisent progressivement, pour proposer des communications et pour être présents, les 7, 8 et 9 juillet prochains à Rennes.

Ainsi, nous comptons à ce jour, **47 propositions de communication et 80 préinscriptions.**

Sur les 47 propositions de communication émanant de 14 régions, étudiées par le comité scientifique le 13 janvier dernier, 26 sont acceptées, 15 sont à reprendre avec des recommandations formulées par le conseil scientifique, 6 sont refusées.

Les 80 préinscriptions enregistrées proviennent de 26 écoles de formation implantées sur 17 régions dont la Guyane, la Guadeloupe et la Réunion.

Pour réussir ensemble notre première Biennale UNAFORIS, le comité scientifique et le comité de pilotage vous proposent de relever deux défis :

→ **que de chaque région émane au moins une communication** : actuellement nous n'avons pas reçu de propositions émanant des régions, Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Martinique et Picardie.

→ **que chacun des centres de formation** des réseaux composant l'UNAFORIS soit **représenté à Rennes.**

En effet, nous savons tous que la problématique des territoires est centrale aujourd'hui et qu'elle interpelle l'ensemble des acteurs du social et de la formation.

Au moment où l'on assiste à un mouvement de recentralisation et au recentrage des politiques publiques sur des objectifs fixés au

niveau national sans beaucoup de participation, il est primordial que les travaux de la Biennale de l'UNAFORIS permettent de dégager des réflexions prospectives tant du point de vue des stratégies politiques et institutionnelles, qu'au titre des contenus de formation et des démarches pédagogiques.

Pour donner le temps à chacun de relever en région ces deux défis, l'appel à communications et la séquence de préinscription sont prolongés.

LES NOUVELLES PROPOSITIONS DE COMMUNICATIONS SONT À ADRESSER POUR LE 5 MARS 2010 à chantal.potier@gni.asso.fr Vous trouverez dans les pages suivantes notre appel à communications.

Nous attendons des propositions de formateurs, de documentalistes, de chercheurs, d'équipes de direction, de présidents et d'administrateurs. Les propositions en partenariat avec des acteurs de l'alternance ou encore avec les partenaires des **pôles ressources régionaux** "Recherche" sont les bienvenues, tout comme celles émanant des membres de **l'AIFRIS** association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale et de **l'EASSW** association européenne des écoles de travail social.

UNE PRÉINSCRIPTION EST ATTENDUE POUR LE 27 FÉVRIER 2010 afin d'évaluer le nombre de participants et veiller à une bonne organisation.

Dès maintenant, nous invitons chaque directeur des écoles et des centres de formation à relayer cet appel auprès de ses collaborateurs et des administrateurs pour favoriser cette implication. La participation à cet événement doit être plus soutenue

pour permettre la réussite de cet événement fondateur de la coopération de l'ensemble des composantes de l'appareil de formation.
NOTRE OBJECTIF : 330 PERSONNES À RENNES, LES 7,8 ET 9 JUILLET !

La problématique générale

Les écoles et instituts de formation préparant aux différents métiers du travail social ont un rapport au territoire à la fois nécessaire, riche et en forte évolution. Observer que les parcours de vie des hommes et des femmes s'inscrivent désormais dans des territoires de plus en plus interconnectés est devenu un lieu commun.

Au niveau macro, mondialisation et intensification des échanges transforment la planète en un "village" où global et local se télescopent influençant les conditions de vie de chacun de nous. Au niveau micro, l'avènement d'une famille nucléaire souvent moins stable et le développement de l'individuation font apparaître le domicile personnel comme un territoire singulier et critique où se construit la qualité de la vie de l'enfance jusqu'à la vieillesse. Dans cette évolution, tous les métiers du social (correspondant à des formations des niveaux 5 à 1) se trouvent impliqués : des métiers de l'accompagnement au domicile des actes de la vie quotidienne de personnes fragiles à ceux qui participent à la définition de politiques publiques et de dispositifs d'intervention sociale à différentes échelles (régionales ou nationales) en passant par les engagements professionnels plus opérationnels et plus spécialisés dans des équipements de quartiers ou des services sociaux et médico-sociaux.

L'objectif est de faire de cette biennale un moment privilégié de réflexion entre professionnels et partenaires des formations en travail social autour de l'inscription dans le territoire de leur action. Y parvenir suppose d'être en mesure d'échanger sur les pratiques diverses et les expériences innovantes menées dans les équipes de formation, de s'interroger sur les difficultés et les échecs rencontrés, d'approfondir et surtout d'enrichir les outils d'analyse permettant de mieux saisir les enjeux du territoire dans les pro-

blématiques de formation.

Ce processus de capitalisation de connaissances et de savoir faire, au cœur de la démarche de la biennale de l'UNAFORIS, doit permettre à la fois de renforcer les **capacités stratégiques** des écoles et instituts, notamment dans leur positionnement institutionnel et territorial, et de développer les **compétences des équipes pédagogiques** dans la construction de formations intégrant pleinement la dimension du territoire selon les nécessités spécifiques à chaque métier et compte tenu de l'évolution des formes de l'action publique. La qualité de cette réflexion collective dépend directement des apports des membres des réseaux des écoles et instituts. C'est pourquoi, cet appel à communications vise à inciter tous les acteurs de la formation à apporter soit leur témoignage et les questions qu'il éveille, soit les résultats de travaux de recherche et d'études.

Les contributions attendues concernent donc l'évolution des modes de gouvernance du travail social et des formations qui s'y réfèrent, en particulier sous l'angle de la démultiplication des échelles territoriales désormais impliquées dans les opérations de pilotage, d'organisation et d'animation pédagogique. Les propositions sont attendues aussi bien des équipes pédagogiques, éventuellement accompagnées de leurs partenaires de l'alternance, que des équipes de direction ou encore d'administrateurs des organismes gestionnaires.

Pour vous aider à voir où et comment vous pourriez participer activement à cette démarche, le comité scientifique propose de prendre en considération les axes thématiques suivants :

La place des instituts et des centres de formation en travail social dans leur territoire : Comment évoluent les modes de gouvernance du travail social et des formations et quelle contribution les centres de formation apportent-ils à l'animation et au développement des territoires ? (Axe n°1)

La place du territoire dans l'activité de formation en travail social : Comment les contenus et dynamiques pédagogiques mettent l'accent sur le développement social local, sur le rapport des différentes populations aux espaces, sur des constructions partenariales inédites, ou encore sur le développement des interventions à domicile... ? (Axe n°2)

La recherche en travail social et les territoires : Comment la prise en compte des questions territoriales traverse les travaux de recherche dans lesquels les équipes des centres de formation sont impliquées et quels enseignements peut-on en retirer en terme de stratégies pédagogiques ? (Axe n°3)

Axe n°1- La place des instituts et centres de formation en travail social dans leur territoire

Historiquement, la structuration du travail social s'est jouée à l'entrecroisement d'initiatives privées et de prérogatives détenues par la puissance publique nationale. Jusqu'en 2004, l'ensemble des formations initiales étaient réglementées, structurées pédagogiquement et financées par l'Etat. Avec l'acte II de la décentralisation, ce paysage s'est trouvé modifié en profondeur. L'échelon départemental est confirmé comme acteur majeur de l'organisation de l'action sociale. Surtout, la loi du 13 août 2004 signe la fin du quasi-monopole du pilotage des formations sociales par l'exécutif national. Désormais, les conseils régionaux recensent les besoins, agréent les établissements, prennent en charge le financement des formations initiales et les planifient dans des schémas régionaux.

Evidemment, les établissements de formation composent déjà de longue date avec les acteurs locaux dont ils font aussi partie. Mais plus largement, c'est à l'installation d'un **mode de régulation plus complexe et davantage pluraliste** auquel ils doivent

s'adapter. Restant garant des programmes et des diplômes, l'Etat se réorganise (ARS, DRJSCS) tout en développant ses fonctions d'inspection et d'audit. Soucieux de l'attractivité de leur territoire, les gouvernements métropolitains se mobilisent de plus en plus pour développer l'offre pédagogique, soutenir les initiatives innovantes, encourager les partenariats entre recherche et formation... Les acteurs politiques et administratifs, partenaires privilégiés des écoles et instituts de formation aux métiers du travail social, changent. Enfin, l'influence de l'Union européenne se fait sentir dans le champ de ces formations (processus de Bologne, projets Erasmus, etc.).

L'ambition de cet axe est donc de réfléchir à la manière dont évolue le pilotage des organismes de formation pour mieux tenir compte de ce nouveau "design institutionnel" et aussi, de mettre en lumière comment les initiatives pédagogiques se trouvent impactées par ces transformations politico-administratives.

Il pourra donc s'agir de présenter l'apparition de nouveaux acteurs ou le repositionnement d'acteurs traditionnels et d'analyser la mise en place de nouveaux outils : schémas régionaux, contrats d'objectifs, démarches qualité...

Il pourra aussi s'agir d'identifier comment, suivant les régions et les départements, les opérateurs de formation sont amenés à revisiter leurs stratégies d'implantation et de développement, tentent des rapprochements entre les domaines sanitaire et social, instruisent de nouvelles collaborations avec les universités, envisagent entre eux de nouvelles coopérations et font évoluer leurs projets pédagogiques en fonction de ce nouveau paysage institutionnel.

Il pourra enfin s'agir de faire le point sur les activités internationales des centres de formations et d'examiner les transformations sous-tendues par cette nouvelle forme d'ouverture.

De manière transversale, il est nécessaire de réfléchir au positionnement des écoles et instituts de formation et à leur image dans l'espace public régional. Quelles expériences, quelles pratiques favorisent la démonstration qui constitue certes, un coût mais surtout une ressource pour leur territoire comme contributeur au développement économique et social de celui-ci et comme pôle de recherche et d'expertise ? Comment décrire, exprimer et mesurer la valeur ajoutée par les centres de formation ? De façon plus opérationnelle, où les écoles doivent-elles être présentes pour participer activement à la construction des politiques territoriales qui vont les concerner ?

En définitive, les travaux présentés autour de ce premier axe devraient éclairer les participants sur le sens qu'il convient de donner à ces nouvelles régulations. Une perception pertinente des risques encourus, une mise en évidence des opportunités nouvelles qui apparaissent, devraient aider les instituts et écoles de formation à adapter leurs offres de formation à ce nouveau contexte.

Axe n°2- La place du territoire dans l'activité de formation en travail social

Le paysage politico-administratif du travail social et des formations se transforme avec, d'une part, la recherche d'un niveau d'intervention territorial pertinent et d'autre part, avec l'apparition de nouveaux territoires liés au développement de l'intercommunalité. C'est désormais au niveau des pays, mais aussi des communautés de communes et des communautés d'agglomération que s'envisage une bonne part des projets sociaux de territoires (PST) et que s'inscrivent les pratiques d'action sociale rencontrées par les étudiants dans les terrains de stage. Enfin, la législation européenne (services sociaux d'intérêt général-SSIG) exerce une influence croissante et les échanges internationaux dans le cadre des formations se multiplient. L'apprentissage de la contextualisation depuis longtemps au cœur des métiers du travail social est plus que jamais d'actualité.

Les territoires dans lesquels se jouent les pratiques professionnelles sont le lieu de l'articulation entre les savoir faire et leur dimension réflexive indissociable pour tous les métiers du social. En avançant la notion de sites qualifiants, les réformes des diplômes d'Etat reconnaissent cette dimension et ancrent davantage les formations dans le territoire. Les territoires d'intervention professionnelle sont de formidables outils méthodologiques pour expérimenter l'analyse des pratiques et s'initier aux postures professionnelles, dans le cadre de stages, d'études de terrain, de recherches. En même temps, ces mêmes territoires peuvent devenir des lieux de confrontation voire de concurrence.

Le métier de formateur, en centre comme sur le terrain, change donc rapidement. De l'enseignant ou du témoin du travail social, il suppose dorénavant la mobilisation d'une ingénierie pour la gestion d'une dynamique partenariale complexe et d'une démarche de recherche pour rendre compte des évolutions en cours. La diversification et/ou la convergence des métiers du social, le rapprochement entre les compétences du travail social et

celles d'autres métiers, l'équilibre entre approche individuelle y compris à domicile, et approche plus collective, voire communautaire, autant de tendances qui se manifesteront avec une intensité et un rythme variable selon les métiers et les contextes régionaux.

Dans la mesure où la perspective à travers les formations est moins de former des "clônes" des professionnels présents sur les terrains mais des professionnels suffisamment armés grâce à la transmission des savoir faire pour qu'ils soient capables de répondre aux enjeux futurs des territoires où ils exerceront, le **contenu des formations** doit intégrer cette dimension territoriale et la manière de l'appréhender dans l'action publique contemporaine.

Découvrir un territoire d'intervention et en repérer les éléments essentiels en termes d'atouts comme de points de fragilités. Réfléchir aux moyens pertinents pour corriger les disparités territoriales ou du moins leurs effets destructeurs. Comprendre les ressorts de l'aptitude variable des acteurs des différents territoires à se saisir des dispositifs nationaux d'intervention sociale comme à inventer de nouvelles modalités d'action. Anticiper sur la transformation des jeux habituels entre acteurs locaux du fait des actions collectives avec les usagers et de la mise en place de nouveaux partenariats. Autant de savoir faire qu'à des degrés divers les professionnels du travail social doivent acquérir.

De plus en plus délocalisées, les formations sont liées aussi au **territoire des étudiants et stagiaires** qu'elles interrogent sur leurs origines et leurs parcours. Points d'appui incontournables pour eux au cours de la formation, ils doivent aussi apprendre à se distancier d'eux afin de développer des capacités de compréhension et d'adaptation élargies. La pédagogie des "histoires de vie" fait émerger en formation le territoire et le social que porte l'élève. La question de l'homo socius n'est plus que pour l'autre, le pauvre, elle est aussi pour soi.

Les contributeurs sont appelés non seulement à proposer des réflexions montrant ces évolutions et explicitant les difficultés qu'elles soulèvent mais également à présenter des expériences d'innovations et d'ingénierie qui leur paraissent intéressantes à analyser. Ainsi, les communications attendues pourraient viser l'étude de la façon dont les centres de formations mobilisent les territoires et leurs acteurs pour accompagner les futurs professionnels dans leur apprentissage du métier. Comment ces mêmes centres s'organisent stratégiquement sur un plan territorial ? A ce titre, les contributions pourront présenter comment les centres de formation et leurs partenaires prennent en compte les besoins des populations ainsi que les caractéristiques et problématiques de leurs territoires afin d'ajuster l'offre et les dynamiques de formation : expérimentation de nouvelles formations, répartition géographique des formations, renforcement de tel ou tel contenu formatif, dynamique spécifique dans l'animation de l'alternance...

Les contributeurs sont invités à présenter les innovations pédagogiques qu'ils mettent en place notamment dans la collaboration avec les sites qualifiants mais également dans les analyses de pratiques pédagogiques mobilisant une conscientisation des élèves tant sur leur rapport au territoire que sur leur rapport à leurs origines culturelles et sociales, ce qui revient parfois au même. Il peut s'agir également de s'interroger sur les pratiques pédagogiques qui s'appuient sur la participation à la formation d'élèves venant des territoires d'Outre-mer, sur la présence d'étudiants étrangers ou sur les voyages d'études. Au-delà des monographies et des expériences, les contributeurs sont invités à des analyses comparatives entre les pratiques et à la théorisation de l'action afin d'explicitier dans la mesure du possible les conditions permettant éventuellement la transférabilité de ces pratiques.

Axe n°3- La recherche en travail social et les territoires

La DGAS a lancé en 2008 un appel à projets pour la création de "pôles ressources recherche / travail social / intervention sociale / action sociale / formation" soulignant ainsi l'enjeu que cela représente pour la cohésion sociale. Quelle contribution les écoles et instituts peuvent-ils avoir en ce domaine ?

Dans une approche compréhensive du "social" et en adoptant un point de vue contextualisé, proche des pratiques sociales quotidiennes et de l'expérience des usagers du travail social, des "praticiens-chercheurs", des enseignants et des étudiants du secteur rendent visibles, à travers des mémoires, des écrits et des recherches, des matériaux qui participent de la recherche sur ces territoires. C'est pourquoi, les instituts de formation en travail social peuvent être, sur chaque territoire, des espaces privilégiés articulant recherche fondamentale, formation et

intervention sociale dans une mise en tension entre le monde des chercheurs et le monde des professionnels tout en intégrant la démarche de recherche dans la formation des travailleurs sociaux.

Bien entendu, cette démarche réflexive, au cœur de la pratique des établissements de formation, commence dès la biennale autour de la question du territoire. Il est donc vivement souhaité que puissent être proposées des communications plus conceptuelles sur la notion de territoire à partir d'analyses anthropologiques, sociologiques, historiques, philosophiques, du rapport au territoire. Au-delà d'une vision cartographique du découpage d'un territoire à administrer, c'est une vision d'anthropologue intégrant l'espace comme dimension fondamentale de la vie sociale qui est recherchée. Il s'agit de dégager des approches plurielles de la notion de territoire.

Les communications attendues doivent permettre aux participants à la Biennale de prendre conscience de la diversité des pratiques mises en œuvre au sein des instituts en ce domaine et de mutualiser les ressources acquises par l'expérience sur un plan méthodologique. Les contributeurs pourront présenter des communications portant sur :

- des recherches spécifiques au champ du travail social réalisées en partenariat avec l'université et la valorisation de ces travaux en lien avec des revues professionnelles et scientifiques ;
- des recherches "de terrain", de type recherche-action, réalisées avec le champ professionnel et leur valorisation dans un processus d'écriture, de publication et de communication dans des colloques ;
- des espaces de socialisation de la recherche dans la formation des travailleurs sociaux en lien avec le terrain : recherche-action et innovation pédagogique, méthodologie de la recherche, espaces de problématisation,

Les contributeurs sont appelés à proposer des analyses mobilisant la palette des sciences humaines. Les positions prenant des points de vue contraires, permettant le débat, seront les bienvenues. Les diverses conceptions du territoire, les cartes "mentales" dans lesquels s'inscrivent les parcours de vie et les partenariats institutionnels et les tensions apparaissant entre les particularismes locaux et les valeurs universalistes, pourront enrichir utilement la réflexion. Les monographies, les enquêtes de terrains seront appréciées au même titre que les visions panoramiques et comparatives.

UNAFORIS BIENNALE 2010

Un tarif préférentiel sera accordé aux contributeurs

MODALITÉS POUR L'ENVOI DES COMMUNICATIONS

1/ Une proposition de communication de 6 000 signes maximum, incluant une bibliographie, doit être adressée pour le **5 mars 2010** (délai impératif), par courriel à chantal.potier@gni.asso.fr, en indiquant vos nom, prénom, fonction, nom et coordonnées du centre de formation, adresse électronique.

Votre proposition de communication doit être saisie sur un même fichier Word, police Times New roman, taille 12, interligne simple et la bibliographie doit être normalisée.

Le comité scientifique fera alors connaître aux candidats dans la semaine du 15 mars 2010 la décision prise et les consignes éventuelles pour la rédaction de leur communication finale.

2/ La **validation définitive des communications** est conditionnée par l'envoi pour le **15 mai 2010** (délai impératif), par courriel à chantal.potier@gni.asso.fr :

- d'un texte de 15 000 à 20 000 signes ;
- d'un résumé de 1 500 à 2 000 signes ;
- d'une présentation de l'auteur, en 2 lignes.

Le comité scientifique adressera alors une lettre d'acceptation de la communication et précisera son insertion dans les ateliers avec un souci de pluralisme d'approche sur une même thématique.

De manière à faciliter la participation et l'approfondissement des échanges, les ateliers d'une durée de 2h permettront la présentation de 3 communications ; **chaque communicant disposera de 20 minutes maximum de communication orale.**

Les communications retenues seront publiées dans les revues des réseaux de l'AFORTS et du GNI ainsi que sur le site de l'UNAFORIS ; aussi, des exigences, au niveau de la forme seront précisées.

Contact : UNAFORIS, Chantal Potier,
chargée de mission - chantal.potier@gni.asso.fr